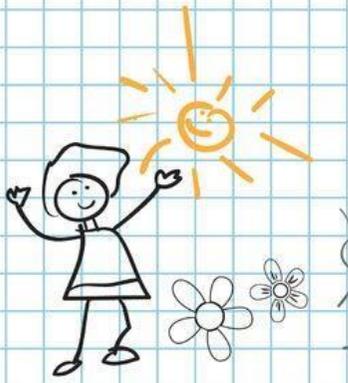




LIVRET D'ACCUEIL DES
nouveaux élèves en
élémentaire **pour**

La rentrée
scolaire
2022/2023



Madame, Monsieur,

Bienvenue dans notre école !

Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant dans notre établissement scolaire.

En attendant la rentrée scolaire, nous vous invitons à consulter ce livret et notre site Internet <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/> pour y trouver toutes les informations importantes qui faciliteront l'arrivée de votre enfant dans notre établissement.

Nous vous invitons également à une matinée « portes ouvertes » pour vous rencontrer et vous faire visiter notre école *Vous pouvez donc venir avec votre enfant **LE SAMEDI 2 JUILLET 2022 entre 9 et 11h.** L'entrée se fera côté du Parc Louis Jouvet.*

Nous restons bien évidemment à votre écoute si vous avez d'autres questions que vous pouvez nous poser en utilisant la messagerie de l'école : 0780770n@ac-versailles.fr

Le jour de la rentrée aura donc lieu :

Le jeudi 1 septembre 2022 à 8h30

(Ouverture des portes** à 8h20).

*Exceptionnellement, l'arrivée se fera au **6 rue de champs** et non pas du côté du Parc. Les parents seront invités à accompagner leurs enfants jusqu'à leur rang où leur enseignante les attendra. Nous vous remercions par avance de lui remettre le coupon ci-joint. Les élèves regagneront ensuite leur classe.

****Attention, les élèves de CP doivent arriver à partir de 8H50.**

Bonne rentrée à tous, l
L'équipe enseignante.

Remettre ce coupon à l'enseignant de votre enfant
le jour de la rentrée :

Nom et prénom de votre enfant.....

Mon enfant déjeunera à la cantine :

Le jeudi 1 Septembre 2022 OUI NON

Mon enfant déjeunera à la cantine* :

- les lundis
- les mardis
- les jeudis
- les vendredis

occasionnellement (Merci de le signaler dans le cahier de liaison ces jours-là).

Mon enfant restera à la garderie* :

- les lundis
- les mardis
- les jeudis
- les vendredis

occasionnellement (Merci de le signaler dans le cahier de liaison ces jours-là)

****N'oubliez pas d'inscrire votre enfant aux temps périscolaires sur le portail familles de votre commune :***

Les horaires de l'école et le calendrier de l'année scolaire

| | |
|---|--|
| 7h30 à 8h20* temps périscolaires | Garderie du matin (accueil à l'Ecole élémentaire de Louis Jovet) |
| Accueil de 8h20 à 8h30 | Entrée par le portail côté Parc (sauf le jour de la rentrée) |
| 8h30-9h50 pour les cycles 2 8H30-10H15* pour les cycles 3* | Temps d'enseignements |
| 9h50-10h10 10h15-10h30* | Récréation dans le préau ou dans la cour! |
| 10h10-11h30 10h30-11h30 * | Temps d'enseignements |
| 11h30-13h20 *temps périscolaires | Pause déjeuner + APC? Sortie par le portail côté parc |
| Accueil de 13h20 à 13h30 | Entrée par le portail côté Parc pour les élèves qui n'ont pas mangé à la cantine |
| 13h30-14h50 13h30-15h15* | Temps d'enseignements |
| 14h50-15h10 15h15-15h30* | Récréation dans le préau ou dans la cour ! |
| 15h10-16h30 15h30-16h30* | Temps d'enseignements |
| 16h30-18h30*temps périscolaires | Etudes + Garderie du soir + APC? + le CLAS + le COUP de POUCE Sortie par le portail |

| | |
|-----------------------------------|---|
| Le Jour de la Rentrée | Le jeudi 1 Septembre 2022, à 8h20 |
| Vacances d'Automne | Du vendredi 21 Octobre 2022, à 16h30 au Lundi 7 Novembre 2022, à 8h20 |
| Vacances de Noël | Du vendredi 16 décembre 2022, à 16h30 au MARDI 3 Janvier 2023, à 8h20. |
| Vacances d'Hiver | Du vendredi 17 février 2023, à 16h30 au Lundi 6 mars 2023, à 8h20. |
| Vacances de Printemps | Du vendredi 21 avril 2023, à 16h30 au MARDI 9 mai 2023, à 8h20 |
| *Pont de l'Ascension | *Jeudi 18 mai et vendredi 19 mai 2023 |
| Le dernier jour de l'école | Le VENDREDI 7 juillet 2023, à 16h30 |

Règlement intérieur de l'école Louis Jouvet



Vie pratique :

- > Je suis tout le temps surveillé et en sécurité,
- > Je dois informer immédiatement tout incident aux adultes de surveillance,
- > Je choisis mon lieu de récréation et j'en respecte les règles.
- > Je pense à aller aux Toilettes avant de remonter en classe!

Vie en communauté :

- > Je viens habillé correctement (pas d'écharpes, pas de tongs, pas de talons, pas de parapluie) et veille à mon hygiène!
- > Je respecte mes camarades et leurs familles ainsi que tous les adultes qui interviennent dans l'école!
- > Je respecte la Charte de la Laïcité;
- > Je participe avec plaisir à tous les projets organisés à l'école,
- > Je me tiens correctement pendant les sorties, dans la rue, dans le bus, au musée, au cinéma,...

Horaires, accès à l'école :

- > L'école est obligatoire; mes parents doivent justifier toutes mes absences et tous mes retards en utilisant le cahier de liaison!
- > La classe a lieu tous les jours du lundi au vendredi sauf le mercredi
- > Ouverture du portail : de 8h20 à 8h30 - de 11h30 à 11h40 et de 13h20 à 13h30,
- > Le portail est fermé de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, pendant le temps de classe, Attention, l'interphone du portail dérange les élèves en classe!

En classe :

- > Je suis responsable des cahiers et des livres qui me sont prêtés par l'école,
- > Je dois avoir mon matériel pour bien travailler,
- > Je reste attentif et concentré en classe,
- > Je fais de mon mieux et je n'hésite pas à demander de l'aide,

Environnement :

- > Je respecte les lieux de vie : classe, toilettes, cour, couloir, préau,...
- > Je referme les portes et j'éteins les lumières,
- > Je jette bien mes déchets en les triant en classe, dans la cour de récréation et à la cantine (compost),
- > Je prends soin de nos plantations en les arrosant...
- > Je peux ramener mes piles et mes bouchons usagés,

En cas de manquement à ce règlement :

- > Je peux être sanctionné,
- > Je peux être convoqué dans le bureau de Madame la Directrice,
- > Je peux accomplir un acte de réparation.
- > Mes parents peuvent être convoqués.

Sport :

- > Natation et EPS sont obligatoires!
- > Je dois avoir la bonne tenue le jour où je pratique un sport,
- > On peut jouer avec les ballons de l'école dans la cour (sauf en cas de pluie!) en respectant les règles du « fair play » !



À l'école, on travaille et on joue tous ensemble!



Des réponses aux questions les plus habituelles

❖ Comment obtenir la liste des fournitures ?

La liste des fournitures sera mise en ligne sur notre site Internet, fin Juin 2022. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires. Votre enfant devra arriver le jour de la rentrée avec ses fournitures. Nous vous remercions par avance pour cette collaboration bien essentielle.

❖ Quand vais-je pouvoir rencontrer l'enseignant de mon enfant ?

Vous rencontrerez l'enseignant de votre enfant, le jour de la Rentrée. Ensuite, vous pourrez lui demander un rendez-vous en utilisant le cahier de liaison de votre enfant. Enfin, chaque enseignant réunit les parents d'élèves de sa classe dans les jours qui suivent la rentrée. Cette réunion de rentrée est très importante pour prendre connaissance du programme de la classe, de son fonctionnement, de votre rôle notamment pour les leçons. La date et l'horaire vous seront communiqués par le biais du cahier de liaison. Pensez à le consulter tous les jours.

❖ Doit-on acheter un manuel ?

Les livres et cahiers d'activités sont fournis par l'école. Vous devez juste acheter les fournitures demandées dans la liste. Attention, ils seront à renouveler régulièrement. Votre enfant doit avoir chaque jour son matériel de travail. C'est très important pour lui.

*Comment bien accompagner mon enfant dans sa scolarité?

*En participant à la réunion de rentrée organisée par son enseignant !

*En veillant à renouveler son matériel régulièrement. Vous pouvez, à chaque rentrée scolaire, vérifier avec lui, le contenu de son cartable et racheter ce qui pourrait lui manquer en utilisant la liste de fournitures.

*Vous pouvez l'encourager dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche d'autonomie. Ne faites pas à sa place mais avec lui ;

*Vous pouvez **développer son sens des responsabilités**, lui apprendre le nécessaire **respect** de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune ;

*Vous devez l'aider à acquérir **une certaine hygiène de vie** qui le rendra plus disponible pour apprendre : comme veiller à un **sommeil** suffisant ; à lui proposer une **alimentation** équilibrée ; à l'engager à respecter une **hygiène corporelle** quotidienne et à pratiquer **des activités physiques** et enfin **lui éviter des temps d'écrans trop longs** qui nuisent à ses capacités de concentration et réduisent ses centres d'intérêts !

*Vous devez **le rassurer, l'encourager, le féliciter** car il vient à l'école **pour apprendre** et c'est bien **normal de se tromper**, il fera mieux la prochaine fois !

*Vous devez **SURTOUT prendre du temps** pour bien regarder avec lui **les travaux** qui vous sont communiqués **puis lui signer!** C'est important que vous suiviez son travail. Un enfant trouve **sa motivation** à apprendre pour vous faire plaisir et dans votre satisfaction. Votre regard **bienveillant** et vos encouragements sont de véritables piliers pour l'accompagner !

*Enfin, vous allez devoir faire **confiance** à notre équipe qui veille à offrir à votre enfant **un lieu propice à des apprentissages durables**. C'est bien pour cela que vous ne devez pas hésiter à nous solliciter. **Notre collaboration** est également un pilier pour aider votre enfant, notre élève.

❖ Les élèves apprennent-ils l'anglais ?

Oui, les élèves doivent apprendre l'anglais du CP au CM2. Ils feront également de l'allemand en CM2 dans notre école avec Mme Hofmann.

❖ Mon enfant peut-il venir et/ou rentrer tout seul?

Oui, à condition, d'en avoir informé l'enseignant de votre enfant. Dans le cas contraire, l'enseignant vous attendra au portail avec votre enfant et vous devrez veiller à être bien ponctuel !

❖ Y aura-t-il des leçons à la maison?

Les apprentissages se font en classe mais il y aura des leçons à

apprendre à la maison. Votre enfant doit apprendre ses leçons et vous devez vérifier qu'il a bien compris sa leçon. Les leçons sont souvent accompagnées de petits exercices permettant de vérifier la bonne compréhension de la leçon par votre enfant ! Ces leçons sont très importantes car elles donnent de bonnes habitudes de travail aux élèves.

❖ **Les élèves font-ils du sport?**

Oui, nos élèves bénéficient de séances de sport obligatoires avec leur enseignant qui peut être assisté par un animateur sportif de la ville. Il faudra veiller à ce que votre enfant pense à ses affaires de sport ! Les élèves de CE2 et de CM auront un cycle de natation obligatoire à la piscine St Exupery de Poissy. Ils s'y rendront avec un bus de la commune.

❖ **Et si mon enfant a des difficultés à apprendre?**

Vous pouvez *demandeur un rendez-vous* pour faire le point avec l'enseignant de votre enfant.

En cas de difficultés ponctuelles dans ses apprentissages, après votre accord écrit, l'enseignant pourra vous proposer de prendre votre enfant en APC (atelier en petit groupe) pour une période déterminée. Attention, l'enseignant peut également organiser des APC en lien avec le projet d'école qui concernera alors tous ses élèves.

❖ **Comment inscrire mon enfant à la Cantine? à la Garderie du matin? à l'étude surveillée?**

L'inscription se fait via le portail famille du site Internet d'Achères. Pensez à prévenir l'enseignant de votre enfant en notant sur le cahier de liaison, tout changement concernant la cantine ou l'étude.

❖ **Je suis en retard pour venir chercher mon enfant à l'heure prévue. Que se passe-t-il?** Vous devez **impérativement** trouver une solution. Un parent, un ami, un voisin peut venir chercher votre enfant si vous nous laissez son nom sur notre répondeur. Attention, nous lui demanderons sa carte d'identité.

❖ **Comment communique-t-on avec les enseignants et la Directrice de Louis Jouvet? Un cahier permet la liaison entre la famille et l'école; c'est l'instrument de communication privilégié.** Il doit être consulté tous les jours. Vous y trouverez les informations utiles et les communications des associations de parents d'élèves diffusées par l'école. Vous pourrez y noter les demandes diverses à l'attention de l'enseignant de votre enfant (demande de rendez-vous...).

Vous pourrez aussi utiliser ce cahier pour communiquer avec la Directrice de l'école qui est aussi joignable par mail 0780770n@ac-versailles.fr. Enfin, le site Internet de l'école est régulièrement mis à jour.

❖ **Dois-je assurer mon enfant?**

Oui, l'Assurance est obligatoire. Vous devrez fournir une attestation à la rentrée scolaire.

❖ **Comment participer à la vie de l'école?**

*Vous pouvez participer aux sorties de la classe et aux temps forts de l'école;

*Vous pouvez prendre contact avec l' **association de parents d'élèves de l'école** par mail: parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com ou aape.acheres@gmail.fr

*Vous pouvez **voter** aux élections des représentants des parents d'élèves.

*Vous pouvez **devenir un représentant des parents d'élèves** en vous faisant élire aux élections des représentants des parents d'élèves. Vous pourrez ainsi participer au Conseil d'école.

***Le conseil d'école ?**

Le Conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent les enseignants, un représentant de la ville, un conseiller municipal délégué à l'Education, les représentants des parents d'élèves (élu en octobre) et éventuellement un représentant du périscolaire si le CE en fait la demande.

A l'issue de chaque séance, un **compte rendu commun est rédigé et mis à la disposition des parents sur le site Internet de l'école**. Le conseil d'école : **vote le règlement intérieur de l'école + adopte le projet d'école + donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc. + donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles + peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.**

***D'autres questions ?**

N'hésitez pas à nous les poser en utilisant la messagerie de l'école : 0780770n@ac-versailles.fr

Les temps forts de Louis Juvet

- *La rencontre Parents-Enseignants en Septembre;
- *Les élections des représentants des parents d'élèves en Octobre;
- *Le photographe en Novembre;
- *La remise des Livrets en Janvier;
- *Le 100^{ème} jour d'école en Avril;
- *La remise des Livrets en Juin;
- *Les Portes Ouvertes pour se rencontrer en Juin;
- *Les Olympiades, en Juillet
- *et différents temps forts organisés selon le thème de l'année (*les 4 saisons; le tour du monde...*)

et ses projets tout au long de l'année pour mieux apprendre et se sentir bien!

- ***Le jardinage** avec Freddy;
- ***La Petite émission**, webradio pour écouter les enfants raconter leur journée d'école;
- *Au-moins une **sortie** au Sax, au Pandora, à la Médiathèque, et avec le bus de la ville **pour chaque classe chaque année;**
- *Des **rencontres avec des artistes d'Achères ou du Sax** pour découvrir tous les domaines artistiques;
- ***Le recyclage** pour créer, inventer, décorer, protéger notre environnement!
- *Des temps **d'accueils et de récréations** aménagés (pour jouer, lire, courir, salle Info...).

ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS JOUVET

6 Rue des champs - 78260 ACHERES

Tél : 01.39.11.01.69 (répondeur sur les temps de classe)

Mail : 0780770n@ac-versailles.fr

Et notre site Internet régulièrement mis à jour :

<http://www.ec-juvet-acheres.ac-versailles.fr>